

PROVENÇAL DE BOWLING

Bowling de Toulon - La Garde 8 juin 2014

Animation promotionnelle du bowling sportif organisée par RCT BOWLING en partenariat avec BOWLING PROVENCE

REGLEMENT : Cette animation est ouverte aux 56 premiers inscrits. Licenciés ou non licencié.

HANDICAP : Durant la partie scratch de la compétition, les féminines bénéficieront de 10 quilles de bonification par ligne effectuée. Pour la partie handicap, le handicap retenu sera égal à **80%** de la différence à 220 et limité à 60 (listing mai 2014). Pour les non licenciés le handicap sera calculé à la fin des qualifications et ajouté au total scratch.

ELIMINATOIRES : chaque joueur effectue 8 lignes en 2 séries de 4 lignes qualificatives.

- Poule 1 : 1^{ère} série de la piste 3 à la piste 16 – 2^{ème} série de la piste 17 à la piste 30 avec un décalage de 7 pistes à droite à l'intérieur du bloc de pistes
- Poule 2 : 1^{ère} série de la piste 17 à la piste 30 – 2^{ème} série de la piste 3 à la piste 16 avec un décalage de 7 pistes à droite à l'intérieur du bloc de pistes
- Le tirage des pistes se fera en public avant la compétition. La date et l'heure du tirage au sort sera communiqué par mail aux inscrits ayant indiqué leur mail sur le bulletin d'inscription.
- 2 classements seront fait en fin de phase des éliminatoires : 1 classement scratch et ensuite 1 classement handicap pour les joueurs non retenus en scratch.

DEMI-FINALES : les 12 meilleurs scratches et les 12 meilleurs handicaps seront retenus pour effectuer 4 lignes supplémentaires consécutives. A l'issue de cette demi-finale, 2 classements seront établis, 1 scratch et 1 handicap au total des 12 lignes effectuées. Les 5 premiers de chaque groupe seront qualifiés pour une finale en roll off en 1 match gagnant.

FINALES ROLL OFF : 5^{ème} contre 4^{ème} puis vainqueur contre 3^{ème}, ensuite vainqueur contre 2^{ème} et vainqueur contre 1^{er}. Dans ce dernier match, en cas de défaite, le 1^{er} aura la possibilité de disputer un 2^{ème} match. (En cas d'égalité à l'issue des 2 matchs, les 2 joueurs seront départagés au total quilles de la finale).

Horaires :

- 9 h 00 Qualifications
- 12 h 15 Repas
- 14 h 00 ½ finales
- 15 h 40 Finales Roll Off
- 16 h 30 Remises des récompenses et Pot de l'amitié

RESTAURATION :

Un repas est prévu sur réservation Dimanche 8 juin de 12 h 15 à 14 h 00.

15 € tout compris: Plat (Daube Provençale) Dessert Vin

Précisez votre souhait de participer sur le bulletin d'engagement.

INDEMNITES :

Les indemnités seront revues à la hausse ou à la baisse proportionnellement au nombre de joueurs engagées.

	INDEMNITES scratch		INDEMNITES handicap	
	48	56	48	56
1	200,00 €	240,00 €	180,00 €	200,00 €
2	140,00 €	180,00 €	120,00 €	140,00 €
3	100,00 €	100,00 €	80,00 €	80,00 €
4	70,00 €	70,00 €	50,00 €	50,00 €
5	60,00 €	60,00 €	50,00 €	50,00 €
TOTAL	570,00 €	650,00 €	480,00 €	520,00 €

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont fixés à 50 euros par joueur. Les inscriptions se feront :

- En ligne : **INSCRIPTION**
- Par mail : [Christian GAY : chris.britt@wanadoo.fr](mailto:chris.britt@wanadoo.fr)
- Par courrier adressé à :

o Christian GAY 302 Avenue de font-Pré 83100 TOULON
Téléphone : 06 70 02 40 58

Les inscriptions ne deviendront définitives qu'après réception des chèques d'engagement.